

GENDARMERIE
Détachement Judiciaire
près
l'Auditorat Militaire
Palais de Justice
1000 Bruxelles
Tf : 02/508.66.11



1058

=====
PV N°999/94
=====

A Charge de :

Il

Du chef de :

ASSASSINATS

Objet :

Audition

P suite au dossier n°
02.02545 N94 C8 émanant de
Monsieur l'Auditeur Militaire à
Bruxelles

SA. N VER ELST - REUL

Ce jourd'hui treize juin
mil neuf cent nonante-quatre à 1410 heures;

Nous soussigné(s) DEFLANDRE Jean-Marie, MDL

et BURETTE Fabrice, IMDL Chef

de gendarmerie;

en résidence à Bruxelles, Det Jud;

en tenue civile;

INFORMATION

Suite à l'apostille mieux rappelée en marge du
présent, certifions avoir entendu, aux date et
heure précitées le nommé :

NOM : RODRIGUE
Prénoms : Alain
Grade : Sous-Lieutenant
Unité : 2 CDo (12° Cie)

mieux identifié dans son audition annexée.

AUDITION

L'audition actée par le second verbalisant
figure en annexe Un au présent

Résumé succinct :

Situation à KIGALI :

Sur place à KIGALI, l'intéressé occupait la
fonction de Commandant du PL B au sein de la 12°
Cie et son cantonnement était FRANCISCUS.

L'intéressé explique les missions qu'avaient
ses différentes sections pendant le nuit du 6 au
7 avril 1994.

Le soir de l'attentat, l'intéressé était en
sortie d'agrément en ville quand il a entendu une
explosion.

=====
AUDITION MILITAIRE
BRUXELLES

12 JUL 1994

MILITAIRA INFORMAT
BRUSSEL

Il s'est ensuite rendu à l'aéroport où il est resté un moment en compagnie du Cpt VANDRIESSCHE, puis il a reçu l'ordre d'organiser la défense de TOP GUN avec sa section. Il est resté en défensive sur le toit de l'aérogare toute la nuit, puis a regagné TOP GUN où il est resté 2 ou 3 jours.

Autres renseignements utiles :

L'intéressé aurait été mis au courant par un militaire belge qu'une batterie de type Mistral aurait été vue dans les environs du camp de KANOMBE après les événements.

L'intéressé a écouté à plusieurs reprises cette radio avant les événements et fait un résumé succinct du contenu des messages passant sur cette radio Mille Collines.

RENSEIGNEMENTS

L'apostille est gardée au siège de l'unité pour continuation de l'exécution d'enquête.

Annexe Un : Audition

DONT ACTE



F E U I L L E T D ' A U D I T I O N

Le 13/06/94 à 1410 Hrs, a été entendu par BURETTE Fabrice, 1MDLChef

N O M : RODRIGUE
PRENOM : Alain
LIEU ET DATE DE NAISSANCE: NAMUR le 14.10.70
DOMICILE : rue du passage d'eau 3
5100 JAMBES
MILITAIRE : Grade et N° Matricule : SLt 92 40990
Unité : 2Cdo 12° Cie
lequel ou laquelle nous déclare :

Je désire m'exprimer en français et demande la
procédure en justice dans cette langue.

GENERALITES :

Je suis affecté au 2Cdo depuis le mois de septembre
1993 et j'occupe la fonction de Comd Pl à la 12° Cie depuis
le 1° janvier de cette année.

Je suis parti à KIGALI avec le 2Cdo le 23 mars 1994.

Sur place j'étais Comd du Pl B de la 12° Cie (
Groupe Aéroport).

Le lieu de cantonnement de mon unité était
FRANCISCUS.

Mon peloton était réparti comme suit :

- 1 Section : Sergent BULLINKS
- 2 Section : Sergent LIEGEOIS
- 3 Section : Sergent MAUFROID
- 4 Section : 1 Sergent FAUVART (Adjoint Pl)

Lors de la nuit du 06 au 07 avril 1994, les missions
de ces sections ont été :

- 1 Section : De garde au cantonnement FRANCISCUS
- 2 Section : De retour de RUTONGO à FRANCISCUS vers 0200 Hrs
- 3 Section : Section SAFETY. Ultérieurement accompagnera le
Lt VERMEULEN lors de ses patrouilles.
- 4 Section : Patrouille, puis faction à l'aérogare

ATTENTAT :

Au moment de l'attentat, vers 2030 heures, je me
trouvais avec six hommes de la 4 Section entre N5 et N7 à
une terrasse d'un café. A ce moment, nous avons été
rejoints par la section du sergent MAUFROID.

J'ai alors entendu l'explosion provenant de
l'attentat commis sur l'avion présidentiel.

Nous avons alors entendu que le Lt VERMEULEN avait
besoin de piles de réserve pour une caméra thermique. Je me
suis proposé pour exécuter cette mission et nous nous
sommes dirigés vers TOP GUN où se trouvent les piles de

réserve. Arrivés à TOP GUN, j'ai été interpellé par le capitaine VANDRIESSCHE qui m'a demandé de l'accompagner avec une jeep vers l'aérogare. Pendant ce temps, la deuxième jeep était chargée d'amener les piles de rechange au Lt VERMELEN.

Je suis alors allé avec le capitaine VANDRIESSCHE vers l'aérogare. A cet endroit, nous avons alors constaté que des militaires rwandais se trouvaient sur place. Ils avaient l'air assez perdus et désorganisés. Plusieurs belges se trouvaient retenus sur place devant l'aérogare. Une cloture nous séparait et nous ne pouvions donc avoir que un contact verbal.

Nous sommes restés sur place à peu près une demi-heure, puis sur ordre du capitaine, je suis retourné à TOP GUN pour réorganiser la section. Il n'y avait à ce moment plus de personnel belge à l'aérogare, hormis ceux retenus par les rwandais.

J'ai alors reçu l'ordre d'occuper le toit de l'aérogare pour observer et renseigner.

Je suis resté à cette place toute la nuit jusque 0720 heures, moment où nous en avons été délogés par les rwandais.

Nous avons pu observer les mouvements des troupes rwandaises qui établissaient des barrages, surtout dans le début de la matinée.

Nous avons alors regagné TOP GUN et nous y sommes restés deux ou trois jours.

BATTERIE MISTRAL :

Au moment où je me trouvais à TOP GUN, soit après l'attentat, un militaire belge m'a affirmé avoir vu une batterie de type Mistral aux environs du camp de KANOMBE. Je ne saurais plus dire de qui il s'agissait.

ASSASSINAT :

N'étant pas à l'écoute du réseau bataillon, je n'ai pas pu entendre les communications échangées entre Y6 et KIBAT.

En ce qui concerne l'équipement monté sur les jeeps mortiers, j'ai vu dans les jours qui ont précédés que une MAG était montée sur un de leurs véhicules au moins. Je n'ai pas connaissance qu'on les ait fait enlever.

CONTEXTE GENERAL :

Dans les jours qui ont précédés les événements, notre travail nous amenait à avoir des contacts fréquents avec la population. Il nous était même demandé de nous arrêter et de prendre une verre à une terrasse ou l'autre de manière à nouer des contacts. Nous avons pu constater que les sentiments de la population à notre égard évoluait favorablement. Par contre, à l'inverse les milieux militaires devenaient de plus en plus distants.

A notre niveau, nous n'avons pas eu de contact avec des officiers de liaison FAR.

1062

RADIO MILLE-COLLINES :

Nous écoutions cette radio régulièrement.

Continuellement cette radio critiquait les belges de manière amplifiée. Chaque incident survenu en ville était répercuté de manière déformée. Nous écoutions cette radio à FRANCISCUS, et je n'ai donc plus pu l'écouter à partir du 06 avril.

Selon des informations de personnes qui écoutaient cette radio à TOP GUN, il y aurait été dit que les belges étaient responsables de l'attentat.

Je n'ai rien d'autre à ajouter

(Après lecture faite, persiste et signe avec nous sur le présent)



Dont acte

